



Photo: Petra Demain

Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes

Au moins 200 millions de personnes sont touchées par la sécheresse, les inondations, les cyclones, les séismes, les grands feux de forêt et autres aléas dont l'impact est aggravé par une densité démographique accrue, la dégradation de l'environnement, le réchauffement de la planète et la pauvreté.

Les événements de ces dernières années montrent que les aléas naturels n'épargnent personne où que l'on soit sur la planète. Du tsunami de l'Océan indien aux ouragans et aux cyclones dévastateurs des Etats-Unis, des Caraïbes et du Pacifique, en passant par les grandes inondations d'Europe et d'Asie, des centaines de milliers de personnes ont péri et des millions d'autres ont perdu leurs moyens de subsistance dans des catastrophes provoquées par des aléas naturels.

Nous connaissons tous la misère humaine et les pertes économiques paralysantes que les catastrophes sèment sur leur passage. Mais il nous vient rarement à l'esprit que ces pertes peuvent être évitées ou réduites en diminuant les risques de catastrophe. C'est ainsi que des Etats, issus de toutes les régions du globe, ont pris l'engagement d'agir pour réduire les risques de catastrophe. Ils ont adopté un document d'orientations générales sur la réduction des vulnérabilités aux aléas naturels, document intitulé « Cadre d'action de Hyogo. » Ce document a été élaboré pour aider les nations et les communautés à devenir plus résilientes face aux aléas qui représentent une menace pour leurs acquis en matière de développement.

La collaboration est au centre du Cadre d'action de Hyogo. Puisque les catastrophes peuvent avoir des incidences sur chacun de nous, elles sont l'affaire de tous. Nous devrions par conséquent, dans les décisions que nous prenons tous les jours, veiller à réduire les risques de catastrophe - dans la manière dont nous éduquons nos enfants, dont nous aménageons nos villes. Chaque décision prise nous rend soit plus vulnérable soit plus résilient.

« Moins de huit ans! Tel est le temps qui nous reste pour réaliser les buts fixés par le Cadre d'action de Hyogo. Des progrès ont certes été réalisés mais la dure réalité est que la vulnérabilité de nos sociétés ne cesse de s'accroître du fait de politiques et de pratiques à courte vue. J'exhorte donc tous les Gouvernements et toutes les autorités régionales et locales à ériger la réduction des risques de catastrophe en véritable priorité et à accélérer l'application de mesures pratiques de protection des collectivités contre les catastrophes. Bien entendu cela veut dire investissement en ressources humaines et financières – car la sécurité a un prix. Mais quel meilleur investissement pourrait-on concevoir pour notre avenir? Le prix à payer ne serait-il pas beaucoup plus épouvantable si nous ne protégeons pas nos collectivités ? »

John Holmes, Secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence



Nations Unies

Le Cadre d'action de Hyogo

Le Cadre d'action de Hyogo est le principal instrument que les Etats membres des Nations Unies ont adopté pour réduire les risques de catastrophe. Son but fondamental est d'instaurer la résilience des nations et des collectivités face aux catastrophes par une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes d'ici 2015 - pertes tant en vies humaines qu'au niveau du capital social, économique et environnemental des collectivités et des pays. Pour ce faire, le Cadre d'action de Hyogo prévoit cinq priorités ainsi que des principes directeurs et des moyens pratiques qui permettent aux collectivités vulnérables d'atteindre une telle résilience dans le contexte du développement durable.

Depuis l'adoption du Cadre d'action de Hyogo en janvier 2005, de nombreux efforts ont été déployés à l'échelon mondial, national et local pour réduire les risques de catastrophe de manière plus méthodique, mais beaucoup reste à faire. L'Assemblée générale des Nations Unies a donc appelé à la mise en application du Cadre d'action. Elle a également réitéré qu'il incombait au Système à intervenants multiples de la SIPC et à la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe* d'appuyer la mise en application et la promotion du Cadre d'action de Hyogo. Enfin, l'Assemblée générale des Nations Unies a incité les Etats membres à mettre en place des Plates-formes nationales multisectorielles pour coordonner la réduction des risques de catastrophe au niveau national.

Aussi, de nombreuses entités régionales dans les Andes, en Amérique centrale, aux Caraïbes, en Asie, dans le Pacifique, en Afrique et en Europe - ont-elles, à l'échelon régional, formulé des stratégies de réduction des risques de catastrophe conformes au Cadre d'action de Hyogo. Et à ce jour, plus de 100 Etats ont désigné des points focaux officiels pour le suivi et la mise en application du Cadre d'action de Hyogo ; certains Etats ayant pris des initiatives pour mobiliser la volonté politique et pour créer des centres pour la promotion de la coopération régionale au niveau de la réduction des risques de catastrophe.



« Les changements climatiques vont en principe accroître la sévérité et la fréquence des aléas naturels. Etant donné que nos grandes villes sont de plus en plus vulnérables, ces aléas naturels risquent dès lors de se transformer en des catastrophes encore plus graves que celles que nous avons connues jusqu'ici. Nous avons tout simplement l'obligation morale, sociale et économique d'instaurer la résilience face aux catastrophes d'ici 2015. D'autant plus que la mise en application du Cadre d'action de Hyogo nous aide également à réaliser les Objectifs du Millénaire. »

Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU

*La Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe est actuellement mise en place en remplacement du Groupe de travail interinstitutionnel. Dotée du même mandat, la Plate-forme mondiale est cependant ouverte aux Etats membres des Nations Unies. www.preventionweb.net/globalplatform

Les priorités d'action

1 Eriger la réduction des risques de catastrophe en priorité

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide

Une volonté nationale et locale ferme est nécessaire pour protéger les vies et les moyens de subsistance contre la menace des aléas naturels. Tout comme l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux qui sont devenues nécessaires aujourd'hui pour toute décision prise dans le secteur public et privé, les aléas naturels devraient également être pris en considération. Les pays devraient, par conséquent, mettre en place des politiques, des législations, des dispositifs organisationnels, des plans, des programmes et des projets pour intégrer la réduction des risques de catastrophe. Et s'ils en disposent déjà, ils devraient les modifier. Ils devraient également allouer des ressources suffisantes pour appuyer et viabiliser ces diverses dispositions, notamment:

- en créant des plates-formes nationales multisectorielles efficaces pour apporter les orientations politiques nécessaires et pour pouvoir coordonner les activités;
- en intégrant la réduction des risques de catastrophe aux politiques et à la planification du développement comme, par exemple, les stratégies de réduction de la pauvreté; et
- en obtenant la participation des communautés, cela pour répondre convenablement aux besoins locaux.



Importance cruciale de la collaboration

La Plate-forme nationale malgache pour la prévention des catastrophes se compose des éléments suivants : les départements étatiques comme celui de l'éducation, de l'eau, des transports et de la communication, de l'agriculture et de l'élevage, du service foncier, de la Primature; les ONG; les médias; les bailleurs de fonds; les Nations Unies. Cette plate-forme nationale donne des formations sur la prévention des catastrophes. Elle renforce également la préparation contre les catastrophes en aidant à la construction d'abris anticycloniques. Elle procède aujourd'hui à la finalisation du Système malgache d'alerte précoce. Enfin, elle se penche actuellement sur le Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) pour assurer la liaison entre réduction des risques de catastrophe et réduction de la pauvreté.

« La réduction des risques de catastrophe relève de la responsabilité de tout un chacun. Des partenariats solides entre les agences de l'Etat, le secteur privé, les organisations de la société civile sont essentiels à l'instauration d'une culture de réduction des risques et à l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux politiques et à la planification. » M. Jacky R. Randimbarison, coordinateur de la Plate-forme nationale de Madagascar

Les priorités d'action

Des priorités d'action sont évoquées dans le Cadre d'action de Hyogo pour aider les Etats, les organisations et les autres acteurs à définir leurs approches à la réduction des risques de catastrophe:

2 Identifier les risques et passer à l'action

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Pour réduire la vulnérabilité aux aléas naturels, les pays et les communautés devraient connaître les risques auxquels ils font face et agir en conséquence. Une bonne connaissance de ces risques fait appel à un certain investissement scientifique, technique et institutionnel. Ces capacités sont nécessaires pour observer, enregistrer, mener des recherches, analyser, prédire, modéliser et cartographier les aléas naturels. Des outils doivent également être mis au point et disséminés : des données statistiques sur les catastrophes, des cartes de risques, des indicateurs de vulnérabilité et de risques sont essentiels.

Plus important encore : les pays devraient utiliser ces connaissances pour mettre en place des systèmes efficaces d'alerte précoce adaptés convenablement aux contextes uniques des populations à risque. Les alertes précoces sont reconnues généralement comme étant un élément crucial de la réduction des risques de catastrophe : des milliers de vies peuvent être sauvés quand un système efficace d'alerte précoce parvient à fournir des informations sur un aléa donné à une population vulnérable, et que tout est en place au niveau local pour passer à l'action.



Les alertes précoces aident à sauver des vies

Les alertes diffusées à l'avance font la différence entre la vie et la mort. Cuba est, aux Caraïbes, l'un des pays les mieux préparés aux saisons cycloniques.

72 heures avant l'arrivée d'un cyclone, les médias nationaux diffusent des alertes, et des comités de protection civile vérifient les plans d'évacuation. 48 heures avant l'heure estimative d'arrivée du cyclone, les autorités affinent les alertes pour les endroits à hauts risques. 12 heures avant l'arrivée du cyclone, les habitations sont sécurisées, les quartiers sont débarrassés de tout objet susceptible d'être balayé par le vent, et les gens sont évacués.

Ce système d'alerte précoce a fait ses preuves. En 2004, lors du passage du cyclone Charley, 70.000 maisons ont été gravement endommagées et quatre personnes sont mortes. Un mois plus tard, quand le cyclone Ivan s'est abattu sur l'île, deux millions de personnes ont pu être évacuées - grâce au système d'alerte précoce nouvellement mis en place et le cyclone n'a fait aucune victime.

3 Instaurer une compréhension et une conscience des risques

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux

L'impact des catastrophes peut être réduit considérablement si les gens sont informés des mesures qu'ils peuvent prendre pour réduire leurs vulnérabilités, et s'ils sont motivés pour l'action. Au nombre des activités essentielles pour éveiller les consciences à l'importance de la prévention des catastrophes sont les suivantes:

- apport d'informations pertinentes sur les risques de catastrophe et sur la manière de se protéger, surtout à ceux qui résident dans les endroits à hauts risques;
- renforcement des réseaux et promotion d'un dialogue et d'une coopération entre les experts en catastrophe, les experts techniques et scientifiques, les planificateurs et les autres parties prenantes;
- intégrer l'enseignement de la réduction des risques de catastrophe à l'éducation formelle, non formelle et informelle ainsi qu'aux autres activités de formation;
- mettre en place ou renforcer les programmes communautaires de gestion des risques de catastrophe; et
- collaborer avec les médias pour mener des activités de sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe.



Le savoir autochtone est crucial pour la prévention des catastrophes

Sur l'île indonésienne de Simeulue au large des côtes de Sumatra, sept personnes seulement ont trouvé la mort - sur une population totale de 83.000 habitants - lors du tsunami indien-océanien de décembre 2004. Or à Aceh, sur la grande terre voisine, le tsunami a fait au moins 100.000 morts.

Quelle en est l'explication? Les habitants de Simeulue ont préservé leur savoir autochtone sur les séismes - qu'ils appellent smong. La connaissance des signes avant-coureurs des aléas naturels se transmet, chez eux, d'une génération à l'autre.

« En 1907, un tsunami s'est déjà produit ici à Simeulue, et nos grands-mères nous ont toujours donné les conseils suivants: si un séisme se produit, nous devons aller voir du côté de la plage; si la mer se retire, le smong ou tsunami va arriver et nous devons rejoindre un endroit plus élevé. »

M. Darmili Bhupati, un habitant de l'île de Simeulue

Buts stratégiques

Intégration de la réduction des risques de catastrophe aux politiques de développement durable et à la planification de celui-ci.

Mise en place et renforcement des institutions, des mécanismes et des capacités en vue d'une plus grande résilience face aux aléas.

Incorporation méthodique d'approches « Réduction des risques » à la mise en œuvre de programmes de préparation et de réponse aux urgences ainsi qu'aux programmes de réhabilitation à la suite de situations d'urgence.

4 Réduire les risques

Réduire les facteurs de risque sous-jacents

La vulnérabilité aux aléas naturels s'accroît de plusieurs façons, par exemple dans les circonstances suivantes:

- l'installation d'établissements humains en des endroits exposés aux aléas (plaines inondables, etc.);
- la destruction des forêts et des terrains marécageux (réduction de la capacité de résistance de l'environnement aux aléas);
- la construction d'infrastructures et d'habitations non résistantes aux aléas;
- et l'absence de mécanismes sociaux et financiers.

Les pays peuvent accroître leur résilience aux catastrophes en investissant dans des mesures simples, connues de tous pour réduire les risques et les vulnérabilités. On peut réduire l'impact des catastrophes en respectant les normes de construction requises pour la protection des infrastructures les plus importantes (écoles, hôpitaux, maisons d'habitation, etc.). On peut améliorer le degré de sûreté des bâtiments vulnérables. Il faut protéger les écosystèmes inestimables comme les récifs coralliens ou les forêts de mangroves, car ils servent de protection naturelle contre les eaux. De bonnes initiatives en matière d'assurance et de microfinance peuvent aider à transférer les risques et à se doter de ressources supplémentaires.



Accroître la résilience aide à protéger les communautés

Les bâtiments vulnérables et le non respect des codes de construction font souvent plus de victimes que les aléas naturels eux-mêmes. Le séisme qui s'est produit dans la ville iranienne de Bam a fait au moins 30.000 morts et 30.000 blessés le 26 décembre 2003. Une des causes majeures de ce grand nombre de victimes est la mort par asphyxie sous les décombres de bâtiments en briques traditionnelles de boue. Tous les survivants sont devenus pratiquement des sans-abris car 85 pour cent des bâtiments de la ville se sont effondrés.

« Ce sont les maisons - mais non pas le séisme - qui ont tué les gens. »

M. Mohamed Rahimnejad, ingénieur du génie civil en Iran

5 Se préparer et se tenir prêt à agir

Renforcer la préparation aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Avant d'investir dans le développement, se préparer (ce qui suppose une évaluation des risques à tous les échelons de la société) permet d'accroître la résilience face aux aléas naturels. Une telle préparation fait intervenir plusieurs types de mesures parmi lesquelles:

- la mise en place de plans d'urgence et la mise à l'épreuve périodique de ceux-ci;
- la mise en place de fonds d'urgence pour appuyer les activités de préparation, de réponse et de relèvement;
- l'adoption d'approches régionales coordonnées en vue d'une réponse efficace aux catastrophes; et
- un dialogue poursuivi entre les agences chargées de la réponse, les planificateurs, les décideurs et les agences de développement.

Des exercices réguliers de préparation aux catastrophes, y compris des simulations des opérations d'évacuation, s'avèrent également essentiels pour pouvoir répondre rapidement et efficacement aux catastrophes.

Une bonne planification et organisation de la préparation permet également de faire face aux nombreuses catastrophes de petite et moyenne envergure qui s'abattent de manière répétée sur de nombreuses communautés. Il est à noter que l'on ne peut arrêter les aléas naturels, mais qu'il est possible de réduire leur impact en diminuant la vulnérabilité des populations et celle de leurs moyens de subsistance.



La préparation aux catastrophes se pratique

Le Japon est fier de son niveau de préparation aux séismes. A l'occasion de Journée de la prévention des catastrophes qui est marquée tous les ans dans tout le pays, beaucoup de gens prennent part, aux côtés des professionnels des urgences, à des exercices de préparation aux catastrophes.

« Il est extrêmement important que chacun de nous se prépare à ce genre d'éventualités [aléa naturel]. En plus des organes de l'Etat, chacun de nous doit, dans notre vie quotidienne, penser et se tenir prêt à prévenir les catastrophes. L'Etat fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire du Japon un pays encore plus à même de faire face aux catastrophes. Mais en même temps, je demande à chacun de vous de faire de votre mieux pour anticiper les éventualités et envisager les actions de secours nécessaires. Cela vous aidera à vous préparer aux situations d'urgence. »

Junichiro Koizumi, Premier ministre japonais



Des maisons inondées au sud de Dhaka au Bangladesh (Photo: Yann Arthus-Bertrand)

Qui est chargé de la réduction des risques de catastrophe et de l'application du Cadre de Hyogo?

La collaboration et la coopération sont cruciales pour réduire les risques de catastrophe : les Etats, les organisations et institutions régionales, les organisations internationales ont tous un rôle à jouer. La société civile (y compris les volontaires et les organisations communautaires), les milieux scientifiques, les médias et le secteur privé sont également des intervenants très importants. Le tableau ci-après nous donne une idée de la variété et de la diversité des acteurs et de leurs principales responsabilités.

Les Etats ont les responsabilités suivantes :

- mise en place de mécanismes nationaux de coordination;
- évaluation initiale de l'état de la réduction des risques de catastrophe dans le pays;
- publication et mise à jour de récapitulatifs des programmes nationaux;
- revue du progrès réalisé dans la réalisation, au niveau national, des objectifs et des priorités du Cadre de Hyogo;
- application des instruments juridiques internationaux pertinents; et
- intégration de la réduction des risques de catastrophe aux stratégies relatives aux changements climatiques.

Les organisations régionales ont les responsabilités suivantes :

- promotion de programmes régionaux de réduction des risques de catastrophe;
- conduite et publication d'évaluations initiales au niveau régional et sous-régional;
- coordination des revues de l'état d'avancement de l'application du Cadre d'action de Hyogo au niveau régional;
- mise en place de centres de collaboration régionale;
- et aide au développement de mécanismes régionaux d'alerte précoce.

Les organisations internationales ont les responsabilités suivantes :

- promotion de l'intégration de la réduction des risques de catastrophe aux programmes et aux cadres humanitaires et de développement durable;
- renforcement des capacités du Système des Nations Unies à aider les pays exposés aux catastrophes, par des initiatives de réduction des risques de catastrophe;
- aide à la collecte de données et aux prévisions, à l'échange d'informations et aux systèmes d'alerte précoce;
- appui aux efforts des Etats par une assistance internationale bien coordonnée; et
- renforcement de la formation à la gestion des catastrophes et des capacités requises pour celle-ci.

Le Système de la SIPC a les responsabilités suivantes :

- élaboration d'une matrice des initiatives à prendre et des rôles à jouer dans le cadre du Cadre de Hyogo;
- facilitation de la coordination des actions aux niveaux international et régional;
- mise au point d'indicateurs de progrès pour aider les Etats à évaluer les progrès qu'ils réalisent dans l'application du Cadre d'action de Hyogo;
- aide aux plates-formes nationales et aux mécanismes de coordination;
- promotion de l'échange de bonnes pratiques et des enseignements tirés; et
- préparation de revues des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs du Cadre d'action de Hyogo.

La Stratégie internationale de prévention des catastrophes

La **Stratégie internationale de prévention des catastrophes (SIPC)** a été adoptée en l'an 2000 par les Etats membres des Nations Unies pour donner suite à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (1990-1999). Cette Stratégie internationale nouvellement adoptée vise une réduction considérable des pertes dues aux catastrophes et l'avènement de collectivités et de nations résilientes face aux catastrophes - en tant que condition essentielle du développement durable.

Le **Système de la SIPC** se compose d'un grand nombre d'organisations, d'Etats et d'organisations de la société civile qui, dans toutes les parties du globe, oeuvrent à la réduction des pertes dues aux catastrophes et à la mise en application du Cadre d'action de Hyogo.

Tous les pays sont incités à mettre en place des **Plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe** ou d'autres mécanismes nationaux de coordination ; les composantes internationales du Système de la SIPC étant la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et le secrétariat de l'ONU/SIPC.

La **Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe** est le principal forum mondial de regroupement des Etats, des agences onusiennes, des institutions financières internationales, des organes régionaux, de la société civile, du secteur privé ainsi que des milieux scientifiques et universitaires. Elle est responsable de la sensibilisation et du renouvellement des engagements ainsi que du partage - entre les intervenants et les Gouvernements - des expériences acquises en matière d'exécution, de la recherche de moyens pour combler les lacunes, et de l'apport d'orientations stratégiques et de cohérence à la mise en application du Cadre d'action de Hyogo. En outre, des plates-formes thématiques (unités, réseaux, initiatives) travaillent sur des sujets particuliers relevant du grand dossier de la réduction des risques de catastrophe, notamment l'adaptation aux changements climatiques, l'éducation, les risques urbains, l'alerte précoce, le relèvement et le développement des capacités. La Plate-forme mondiale désigne un comité chargé de la conseiller sur les priorités et les orientations nécessaires au niveau des programmes.

Le **secrétariat de l'ONU/SIPC** agit en qualité d'intermédiaire, de catalyseur et de point focal de la réduction des risques de catastrophe au sein des Nations Unies et du Système de la SIPC. Il fait la promotion active de la nécessité d'un engagement fort envers la réduction des risques de catastrophe et de la mise en application du Cadre d'action de Hyogo. Il prépare et soumet également des rapports sur les progrès réalisés. Opérant sous la supervision du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, le secrétariat de l'ONU/SIPC rend compte à l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre des questions relatives au développement durable, questions qui relèvent de la coordination du Département des affaires économiques et sociales.

- ActionAid International - www.actionaid.org
- Africa, Caribbean and Pacific (ACP) secretariat - www.acpsec.org
- African Development Bank (AfDB) - www.afdb.org
- Aga Khan Development Network - www.akdn.org
- Asian Development Bank (ADB) - www.adb.org
- Asian Disaster Reduction & Response Network (ADRRN) - www.adrrn.net
- Asian Disaster Preparedness Center (ADPC) - www.adpc.net
- Asian Disaster Reduction Center (ADRC) - www.adrc.or.jp
- Association of Caribbean States (ACS) - www.acs-aec.org
- Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) - www.aseansec.org
- African Union Commission (AU) - www.africa-union.org
- CIS Interstate Council - www.emercom.on.ufanet.ru
- Caribbean Disaster Emergency Response Agency (CDERA) - www.cderra.org
- Centre for Research on the Epidemiology of Disasters (CRED) - www.cred.be
- Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres Naturales en América Central (CEPREDENAC) - www.cepredenac.org
- Comité Andino para la Prevención y Atención de Desastres (CAPRADE) - www.caprade.org
- Comunidad Andina de Naciones (CAN) - www.comunidadandina.org
- Council of Europe (CoE) - www.coe.int
- Earthquakes and Megacities Initiative (EMI) - www.earthquakesandmegacities.org
- Economic Cooperation Organization - www.ecosecretariat.org
- European Commission- Joint Research Centre (EC/JRC) - www.jrc.cec.eu.int
- Food and Agriculture Organization (FAO) - www.fao.org
- Global Fire Monitoring Center (GFMC) - www.fire.uni-freiburg.de
- Group on Earth Observations (GEO) - earthobservations.org
- Ibero-American Association of Civil Defence and Civil Protection
- IGAD Climate Prediction & Applications Centre, Greater Horn of Africa (ICPAD) - www.igad.org, www.dmcn.org
- Inter-American Development Bank (IADB) - www.iadb.org
- International Consortium on Landslides (ICL) - icl.dpri.kyoto-u.ac.jp
- International Council for Science (ICSU) - www.icsu.org
- International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies (IFRC) - www.ifrc.org
- International Civil Defence Organisation (ICDO) - www.icdo.org
- International Labour Organization (ILO) - www.ilo.org
- International Telecommunication Union (ITU) - www.itu.int
- Munich Re-insurance - www.munichre.com
- New Partnership for Africa's Development (NEPAD) - Secretariat/AU - www.nepad.org
- ProVention Consortium - www.proventionconsortium.org
- Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) - <http://ochaonline.un.org>, www.reliefweb.int
- Organization of American States-Inter-American Committee on Natural Disaster Reduction (OAS-IACNDR) - www.oas.org/usde, www.paho.org/disasters
- South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC) - www.saarc-sec.org
- South Pacific Applied Geoscience Commission (SOPAC) - www.sopac.org.fj
- Tearfund - www.tearfund.org
- United Nations Centre for Regional Development (UNCRD) - www.uncrd.or.jp
- United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) - www.unccd.int
- United Nations Development Programme (UNDP) - www.undp.org/bcpr/disred
- United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific (UNESCAP) - www.unescap.org
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) - www.unesco.org
- United Nations Environment Programme (UNEP) - www.unep.org
- United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) - www.unitar.org, www.unosat.org
- United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF) - www.unicef.org
- United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat) - www.unhabitat.org
- United Nations Regional Economic Commissions for Africa (ECA) - www.uneca.org
- United Nations Regional Economic and Social Commissions for Latin America and the Caribbean (ECLAC) - www.eclac.cl
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC) - <http://unfccc.int>
- United Nations University (UNU) - www.unu.edu
- United Nations Volunteers (UNV) - www.unv.org
- World Bank (Hazard Risk Management) - www.worldbank.org
- The World Conservation Union (IUCN) - www.iucn.org
- World Economic Forum (WEF) - www.weforum.org
- World Food Programme (WFP) - www.wfp.org
- World Health Organization (WHO) - www.who.org
- World Meteorological Organization (WMO) - www.wmo.int/disasters



Nations Unies

Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes

Secrétariat, Genève

Tél. : (+41) 22 917 88 59

Fax : (+41) 22 917 89 64

darricau@un.org

www.unisdr.org/library

Maison internationale de
l'environnement II
7-9 Chemin de Balexert
CH 1219 Châtelaine
Genève, Suisse

Adresse postale :

Palais des Nations, CH-1211

Genève, Suisse

Secrétariat, Afrique, Nairobi

isdr-africa@unep.org

www.unisdr.org/africa

Secrétariat, Amériques, Panama

eird@eird.org

www.eird.org

Secrétariat, Asie et Pacifique, Bangkok

isdr-bkk@un.org

www.unisdr.org/asiapacific

Secrétariat, Asie Centrale, Dushanbe

tine.ramstad@undp.org

www.unisdr.org/asiapacific

Plate-forme pour la promotion des systèmes d'alerte précoce, Allemagne

isdr-ppew@un.org

www.unisdr.org/earlywarning.org

www.unisdr.org/hfa